

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**



N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

02/03/15

Dossier complet le

12/03/15

N° d'enregistrement

F083-15 P0043

1. Intitulé du projet

DEFRICHEMENT DE PARCELLES BOISEES EN VUE DE MISE EN CULTURE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CHATEAU DE BERNE S.A

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Didier JUVIN, Directeur Général

RCS / SIRET

3 3 3 9 9 8 9 9 5 0 0 0 1 8 1

Forme juridique

S.A

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
démembrement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

51. a

DEFRICHEMENT PORTANT SUR 9,8 Ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

EXTENSION DE LA SURFACE CULTIVEE EN VIGNES
DU CHATEAU DE BERNE, SUR LA COMMUNE DE FLAYOSC

4.2 Objectifs du projet

Le CHATEAU DE BERNE souhaite augmenter sa surface de culture de la vigne pour augmenter sa production de vin.

La zone choisie pour planter de nouvelles vignes se situe en appellation d'origine contrôlée (AOC Provence), dans la continuité d'un îlot de culture existant de 36 Ha.

Il s'agira également de protéger le massif forestier dans lequel ces parcelles de vignes sont incluses, en agrandissant le pare feu.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage des arbres puis débardage (à l'exception de certains sujets "remarquables" ou de bosquets conservés ou encore d'alignements pouvant servir de haies naturelles ou de brise-vent).

Dans un second temps les souches seront arrachées.

Une fois le terrain déboisé un défonçage sera réalisé avec des engins de terrassements.

La période de défrichement aura lieu hors des périodes estivales, en automne. Les préparations des sols seront réalisés en suivant, en hiver, pour ne pas perturber les tortues d'Hermann potentiellement présentes sur la zone et qui seront en hibernation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois le défrichement réalisé, des céréales seront implantées pendant 1 à 3 ans.

La vigne sera installée au cours de la rotation avec ces céréales, selon une densité de 4000 pieds / Ha.

La culture de la vigne occupera 50 % la première année jusqu'à 100 % de la surface défrichée au bout des 3 ans.

Les céréales ne seront pas récoltées et serviront à l'alimentation animale.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT POUR UNE SURFACE < 10 Ha

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT POUR UNE SURFACE < 10 Ha

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (aérienne) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
SURFACE A DEBOISER : en Hectares (Ha)	9,8 Ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
COMMUNE DE FLAYOSC, 83780 SECTION H2 lieu-dit Les Oussiayes-Hautes Parcelles : 389, 390, 391 en totalité 388, 392, 399, 406, en partie	Long. <u>6 ° 21' 14" E</u> Lat. <u>43 ° 31' 21.9 N</u> Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :
	Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE DU CHATEAU DE BERNE

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

ACTUELLEMENT EN BOIS CLAIRSEME

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- POS de la commune de FLAYOSC (AP 11-06-1978) :

LES PARCELLES DU PROJET SONT EN ZONE ND

[... à protéger en raison... de la qualité des sites, des milieux naturels ... à l'exclusion des parties de territoire présentant un intérêt pour le développement des exploitations agricoles]

- DDAF du VAR, 2007 : zones susceptibles d'être soumises à autorisation de défrichement
LES PARCELLES DU PROJET SONT INCLUSES DANS CES ZONES
(Plan ci-joint, en annexe)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpementdurable.couv.fr/le-projet>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement crée une destruction d'habitat pour certains animaux et végétaux : nous prévoyons de laisser sur l'emprise de la surface à défricher des bosquets, des haies et des arbres remarquables, ainsi qu'une zone de 300 m ² avec une ruine existante et ses abords végétalisés. De plus la zone à défricher se situe contre un massif boisé de grande dimension, constituant un refuge pour la faune et la flore. Par ailleurs, nous allons créer un nouvel habitat de type agricole avec la culture de la vigne sur bandes enherbées contenant des céréales. Ces céréales ne seront pas récoltées et créerons de l'alimentation animale.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

9,8 Ha de zone boisée défrichées

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?
Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Patrimoine / Cadre de vie / Population

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

Création d'emplois grâce à l'augmentation de l'activité agricole

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi

Ce projet de mise en culture de 9.8 Ha se situe dans la prolongation d'un flôt de vigne existant de 36 Ha, au sein d'un Domaine viticole de 70 Ha et forestier de 380 Ha.

Lors des travaux de défrichage nous mettrons en place un suivi avec une personne dédiée :

- au respect des règles de l'art en matière de terrassement (respect de la topographie
- à la conservation de zones boisées intéressantes pour le maintien de la biodiversité.

Toute la surface défrichée ne sera donc pas plantée en vignes mais conservera des flôts de bois, des haies, des arbres, une ruine déjà identifiée (parcelle 406) et tout élément remarquable du patrimoine et du paysage.

Le pare feu que constituera cette zone protégera également les massifs forestiers avoisinants.

Les travaux de terrassement seront adaptés en fonction de la situation du terrain et de la topographie pour privilégier les surfaces les plus planes et éviter les travaux par plus de 15 % de pentes.

Enfin, les pratiques culturales que nous mettrons en place (comme ce qui est déjà pratiqué aujourd'hui au Château de Berne) seront : l'Agriculture raisonnée à Haute Valeur Environnementale (HVE).

La cohérence agricole et l'intégration environnementale de notre projet nous conduit à penser qu'il n'y a pas lieu de procéder à une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe)
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ,
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	<p>Annexes jointes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 - Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage : K-BIS du CHATEAU DE BERNE S.A 2- plan de situation : deux cartes IGN au 1/25000 de la zone 3- trois photos aériennes sur Géoportail, date non connue mais supérieure au 1er janvier 2008 4- deux photos du projet sur Géoportail avec le calcul des surfaces 5- photos des abords du projets <p>8.2 documents joints</p> <ul style="list-style-type: none"> - carte " application du défrichement Commune de Flayosc" - zonage du POS sur le Domaine du Château de Berne et du projet - la biodiversité sur la commune de Flayosc

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

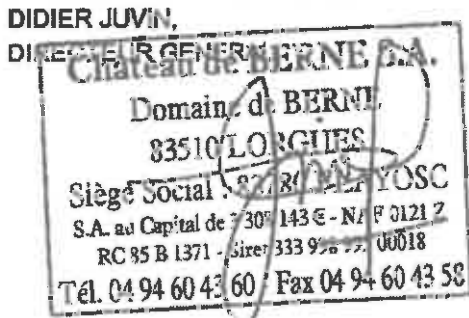
Fait à

FLAYOSC

le,

26 Février 2015

Signature



je certifie exact l'exactitude des renseignements ci dessus

